

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE ET
EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE DE
TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^e CLASSE**

SESSION 2021

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : SERVICES ET INTERVENTION TECHNIQUES

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraph.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 25 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet, en avertir le surveillant.**

Vous êtes technicien principal territorial de 2^e classe, adjoint au responsable du parc automobile et engins de la communauté d'agglomération de Techniagglo. Cette intercommunalité se compose de 10 communes et comprend 110 000 habitants. Un projet de mutualisation des services techniques entre Techniagglo et les communes membres est envisagé. Le parc comprendra plus de 100 véhicules de moins de 3,5 tonnes.

Dans un premier temps, le Directeur Général des Services Techniques vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les enjeux de la mutualisation d'un parc automobile et engins.

10 points

La mutualisation ayant été entérinée, dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles visant à rationaliser et verdier la flotte mutualisée de Techniagglo.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

10 points

Liste des documents :

- Document 1 :** « Mutualiser les services techniques : opportunité ou fausse solution ? » - *laGazette.fr* - 18 juillet 2017 - 4 pages
- Document 2 :** « Gestion éco-responsable de la flotte des véhicules du département » - *Le département de Seine-Saint-Denis* - 29 septembre 2016 - 5 pages
- Document 3 :** « Territorialiser les services techniques, un gage d'efficacité » - Laurent Guyon - *laGazette.fr* - 18 juillet 2017 - 3 pages
- Document 4 :** « Les collectivités et la mobilité électrique » (extrait) - *je-roule-en-electrique.fr* - consulté le 12 octobre 2020 - 2 pages
- Document 5 :** « Tout savoir sur la flotte de véhicules » (extraits) - *beev.co* - 10 juillet 2020 - 7 pages
- Document 6 :** « Un nouvel atout pour les collectivités territoriales : la mutualisation des moyens. La mutualisation de l'entretien des véhicules entre le SDIS et le parc départemental de l'Équipement : l'exemple du conseil général du Rhône » - *senat.fr* - consulté le 11 janvier 2021 - 2 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.